

Commune de Saint Germain-du-Bois
Séance du mardi 15 décembre 2016 à 20 h 30

Sont présents : Régis BIDAULT, Françoise MARIZY, Gaëtan MOISSON, Patrice CALVEZ, Jean-Paul CAVARD, Marcel DUFOUR, Mickaël ARANDA, Sylvie GAY, Claudia GENIEUX, Blandine GROS, Catherine MARTIN, Nadine ROBELIN, Jean-Claude VIEUX, Brigitte DAVID

Sont excusés : Christian BOSCH, Laurent CAGNE, Pascale LAURAIN
Christian BOSCH a donné pouvoir à Jean-Claude VIEUX
Laurent CAGNE a donné pouvoir à Catherine MARTIN
Pascale LAURAIN a donné pouvoir à Sylvie GAY

Sont absents : Alexandre CRETIAUX, Norbert LAMBEY

Secrétaire de séance : Patrice CALVEZ

.....

QUESTIONS A TRAITER

Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2016 :

Le compte-rendu de séance du 22 novembre dernier est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°1 : Mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels

Afin d'engager une démarche de prévention des risques professionnels, il convient d'élaborer un DU (document unique) qui permettra de :

- Lister et hiérarchiser les risques pouvant nuire à la sécurité de tout agent
- Définir un programme d'action de prévention découlant directement des analyses et évaluations qui auront été effectuées.

Un assistant de prévention suit un parcours de formation auprès du CNFPPT (centre national de la fonction publique territoriale) afin de mettre en œuvre les règles de santé et sécurité au travail.

Nous disposerons de l'outil PRORISQ pour la saisie de nos données accidents du travail et maladies professionnelles (service administratif).

Cette organisation et nos actions de prévention seront régulièrement examinées et évaluées pour garantir la conformité des objectifs.

Mme le Maire propose de solliciter le Fond National de Prévention pour une demande de financement de la participation des agents à la réalisation de ce projet.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Mme le Maire à demander un financement pour la participation des agents à la réalisation de ce projet.

Délibération n° 2 : Admission en non-valeur sur le budget principal

Le comptable du trésor public n'a pu recouvrer malgré des relances des titres de 2009 à 2015 pour un montant global de 349 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'admission en non-valeur de cette somme.

Délibération n°3 : Admission en non-valeur budget annexe assainissement

Des redevances assainissement de 2009 à 2015 malgré les relances de la trésorière non pas pu aboutir pour un montant global de 1 389,57 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'admission en non-valeur de cette somme.

Délibération n°4 : Admission en non-valeur budget annexe assainissement

Des redevances assainissement de 2010 à 2012 malgré les relances de la trésorière non pas pu aboutir pour un montant global de 239,56 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'admission en non-valeur de cette somme.

Délibération n°5 : Décision modificative budget assainissement

Pour le trésorier, les opérations concernant l'intégration des frais d'études de la conduite rue de la traverse sont à effectuer, il conviendrait d'y ajouter également les études de la ZA au compte 203 pour la somme de 3 072 €.

Il faut donc prendre une décision modificative à hauteur de 5 079,13 € en dépense et en recette au compte 203-041 nous aurons la recette et au compte 2315-041 la dépense sauf si les travaux sont terminés auquel cas le compte 215-041 sera abondé

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, cette décision modificative.

Délibération n°6 : Maison médicale

Mme Dumey présente aux élus le tableau de répartition des charges d'électricité, d'ordures ménagères et d'eau de la maison médicale. Elle informe l'assemblée des sommes versées en trop ou restant à payer. Les charges 2016 sont en diminution par rapport à celles de 2015.

Pour la partie « individuels » (infirmiers, Docteurs, Kiné, Mme Livraghi, suite arrêt SCM), le trop perçu sera remboursé par la mairie.

Mme Gros demande sous quel délai aura lieu le remboursement de la caution versée par la SCM à son entrée dans la maison médicale.

Mme Dumey répond que le mandat est en cours.

Le Conseil Municipal adopte cette répartition des charges, à 16 voix pour et 1 abstention.

Délibération n°7 : Redevance pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunication d'orange 2013 à 2016

Une délibération du Conseil Municipal en date du 22 mai 2008 par laquelle la commune a décidé d'instaurer le principe de la redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux et installations de télécommunications, d'en fixer les montants et donné délégation au Maire, pour calculer chaque année le montant de la redevance due par les opérateurs de télécommunications, émettre les titres de recettes correspondants, et verser au SYDESL la contribution de la commune, d'un montant équivalent à cette ressource.

Les montants de référence sont fixés en tenant compte le cas échéant de l'évolution de l'index général des prix des travaux publics.

Ces délibérations sont l'arriéré des sommes non réclamées depuis 2013 pour les réseaux et ouvrages de France Télécom et Orange.

Nous ne sommes qu'une boîte aux lettres puisque nous reversons tout au SYDESL

Le Conseil Municipal émet un avis favorable, à l'unanimité, pour la réalisation de cette opération.

Délibération n°8 : Bilan d'activités 2015 du SYDEL

M. Vieux présente le bilan d'activité

Le Conseil Municipal valide ce bilan d'activité, à l'unanimité.

INFORMATIONS - COMPTE-RENDUS DIVERS

· Ecole maternelle :

Mme MARIZY présente le compte-rendu de la réunion du 4 novembre 2016

· Commission développement durable :

M. ARANDA présente le compte-rendu de la réunion du 16 novembre 2016.

Il rappelle l'attention à porter aux points sensibles de la commune (monument aux morts par exemple)

L'ATD propose de réactualiser l'étude énergétique réalisée en 2015.

· Information grippe aviaire :

Les membres du Conseil municipal sont informés par la préfecture sur une épidémie en cours du virus H5N8

· Recensement 2017 :

Pour rappel, le recensement de la population aura lieu du 19/01/2017 au 18/02/2017

Les recenseurs seront :

- M. BACCOT Georges
- Mme BRUSSON Jocelyne
- M. CARTIER Damien
- Mme MICHELIN Cécilia
- Mme THIOUX Laura

L'information paraîtra dans le bulletin municipal 2017

• **Conseil Jeunes :**

L'élection a eu lieu fin novembre : 6 filles et 5 garçons ont été élus.

L'information paraîtra dans le bulletin municipal 2017

• **Tableau pluriannuel d'investissement :**

Un tableau recensant les travaux programmés sur les 4 ans à venir a été réalisé. Celui-ci sera transmis au syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne pour des demandes de subventions.

A rajouter aux travaux :

- Réfection du marché couvert derrière la poste → 2019
- Création de chemins pédestres → 2017

• **Colis de Noël :**

La distribution a commencé.

M. Moisson attire l'attention sur la mauvaise organisation des listes de distribution de cette année.

• **Référént début janvier 2017 :**

M. Bidault informe que Mme Charlotte CORDELIER a été recrutée par le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne pour élaborer et animer un contrat local de santé en collaboration avec l'Agence Régional de Santé sur le territoire du syndicat afin d'aider les communes à lutter contre les déserts médicaux en favorisant l'installation de nouveaux médecins.

• **Bulletin municipal :**

La version « imprimeur » a été présentée en séance. L'impression est en cours à l'imprimerie.

Il sera distribué aux administrés la semaine du 9 au 15 janvier 2017, en même temps que le numéro spécial du journal de Saône et Loire.

• **Dossiers conseil municipal :**

Les documents supports pour le conseil municipal étant envoyés par mail, il n'y aura plus de distribution papier dans les boîtes aux lettres par le personnel de la mairie.

Le dossier papier sera à disposition en mairie ou remis lors du Conseil.

• **Défibrillateur :**

M. Aranda demande combien la commune en possède-t-elle ? Où sont-ils installés ?

Il y en a un dans la salle des fêtes.

Prévoir d'avertir la population sur les endroits où ils sont installés.

• **Informations diverses :**

- Remerciement du souvenir français pour la participation de la commune à l'achat d'un nouveau drapeau
- Mme le Maire informe que notre demande de subvention à la Région pour le soutien au BTP a reçu un avis favorable pour un montant de 110 000€. Le projet « salle d'évolution » aura été subventionné à hauteur de 55 % au total.
- Repas de Noël de la commune : rendez-vous à 19h00 salle de réunion
- La commune aura la visite de Madame la sous-préfète le 25/01/2017 à 15h00
- Les vœux du maire auront lieu le vendredi 06 janvier 2017 à 19h00
- Réunion de la commission urbanisme le jeudi 05/01/2017 à 19h00 pour le projet d'aménagement des abords des écoles.
- Réunion de la commission finance le mardi 10/01/2017 à 20h00
- Réunion avec le nouveau conseil jeunes le samedi 21/01/2017 à 10h30
- Réunion du comité de fleurissement le jeudi 02/02/2017 à 20h00

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mardi 17 janvier 2017 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Mme le Maire à 22 h 25.